

## Le Causse de Sauveterre

Le Causse de Sauveterre est un plateau calcaire appartenant aux Grands Causses. Cerné au nord par la vallée du Lot (profonde de 200 à 400 m), le causse domine de 500 m les gorges du Tarn sur 60 km, au sud. Sa superficie avoisine les 60 000 ha. Le Causse de Sauveterre se divise en 3 régions naturelles :

- le causse pelé, à l'est : désertique, pierreux avec des sommets dépassant parfois 1 100 m.
- le causse boisé, au centre : un relief plus accidenté, des sommets pointus ou arrondis entrecoupés de larges ou étroites vallées sèches creusées par des affluents du Lot et du Tarn. La forêt y occupe une place importante et l'altitude y oscille entre 780 et 1 000 m.
- le causse du Massegros, au sud-ouest : pâturages dénudés (devèzes), forêts de pins, rochers surplombant le Tarn, c'est un paysage extrêmement varié et concentré sur une surface limitée à une altitude moyenne de 850 m. Le terme « sauveterre » signifie « terre sauve ». Le causse était une sauveté créée par le monastère de Sainte-Enimie et par conséquent exempte de toute emprise seigneuriale. Le Causse de Sauveterre s'étend au Nord et à l'Ouest du Causse Méjean. Il se prolonge à l'Ouest par le Causse de Séverac.